RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

CIRCONSCRIPTION **AGEN-NÉRAC**

Chères Électrices, Chers Électeurs,

Vous allez voter les 4 et 11 mars. Le député sortant, dont je respecte l'honnêteté, a tiré lui-même la leçon de l'échec de la majorité actuelle, inefficace à l'Assemblée Nationale.

Vos communes et votre région subissent depuis plusieurs années la stagnation. Les décisions des bureaux parisiens, les unes après les autres, ont freiné votre développement et votre prospérité.

Pourtant, les atouts Agenais et Néracais sont incomparables :

capacité des travailleurs, potentiel technique et commercial, valeur humaine des villes et des campagnes : région exemplaire, crise exemplaire, que chacun, en France, observe maintenant pour y déceler des signes d'Espoir.

Il y aura l'autoroute, c'est essentiel ; mais cela ne suffira pas encore à améliorer la vie quotidienne. Il faut agir sur l'ensemble des problèmes qui vous concernent directement : **il faut créer des emplois** en commençant tout de suite. Cela mérite un effort sérieux.

Aujourd'hui pour vous, avec mon suppléant, Claude SERRES, conseiller municipal d'Agen, nous engageons la bataille décisive pour l'Agenais et le Néracais. Comme chef d'entreprise, il a fait la preuve que son rôle est d'obtenir des résultats.

Tout est là pour réussir, il suffit que vous le décidiez avec nous dès le 4 mars.

Qui, à votre avis, au plan économique, est maintenant le plus capable, le plus efficace, le mieux armé, pour vous aider et entreprendre avec vous.

Si vous pensez que c'est moi, nous le prouverons, vous le savez.

Hier, le gouvernement s'est imposé au Lot-et-Garonne.

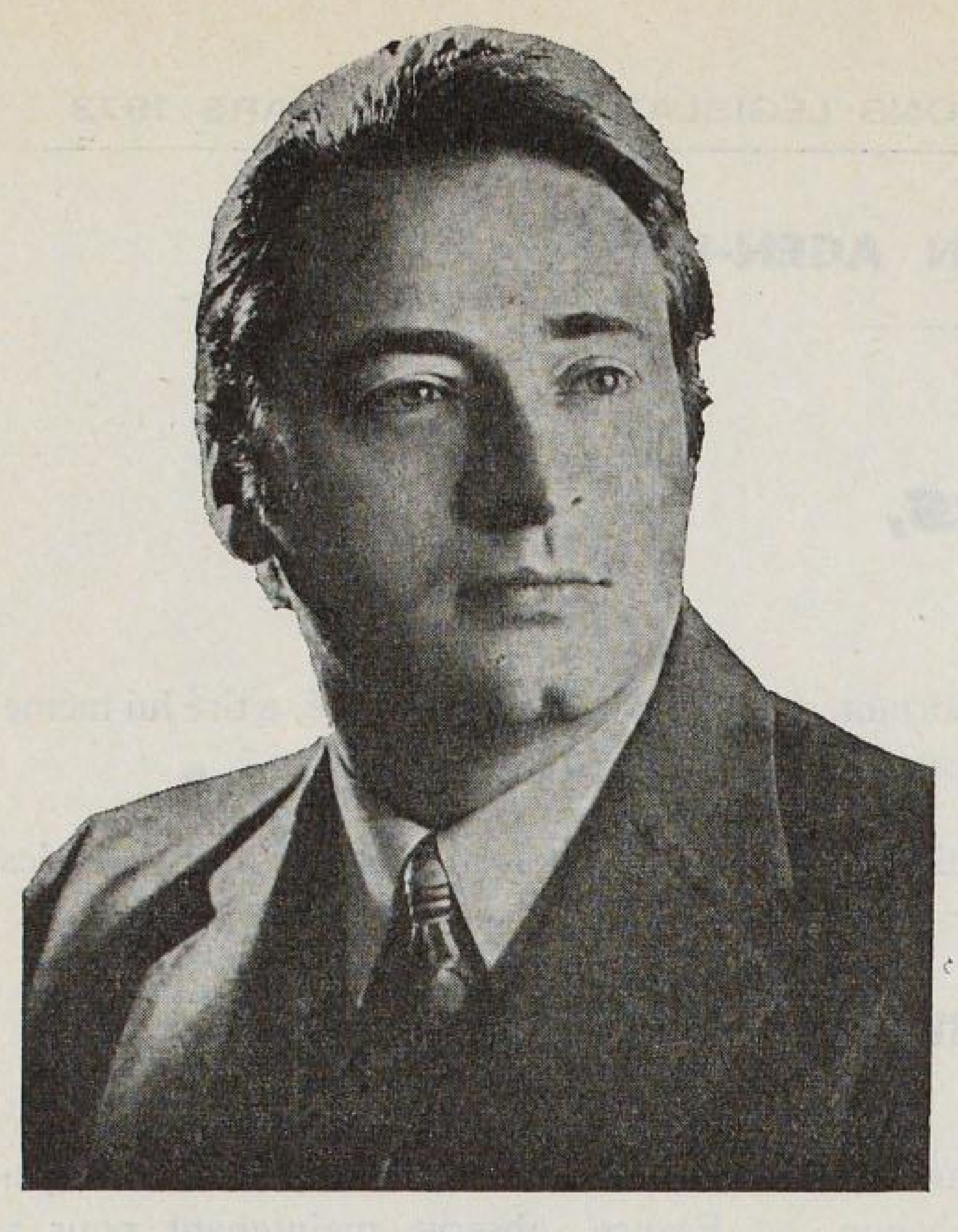
Aujourd'hui nous IMPOSERONS l'Agenais et le Néracais. AVEC VOUS !

Soyez assurés de mon sincère et fidèle dévouement.

JEAN-PIERRE MAITRE

VU LES CANDIDATS.





Jean-Pierre MAITRE

Candidat soutenu par le
MOUVEMENT REFORMATEUR

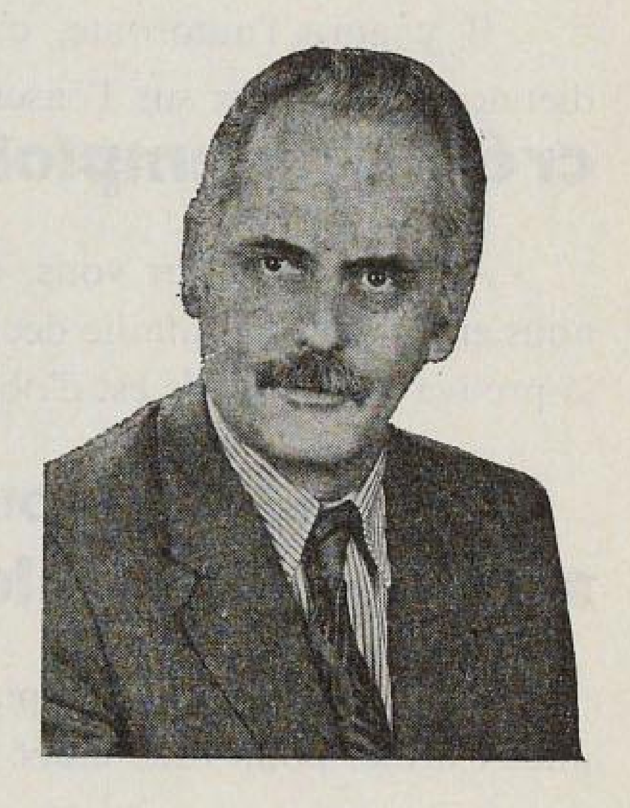
avec : le CENTRE DÉMOCRATE
le PARTI RADICAL-SOCIALISTE
le PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE
le CENTRE RÉPUBLICAIN

Jean-Pierre Maitre est aussi un proche collaborateur de Jean LECANUET.

34 ans, marié, 3 enfants
licencié ès Sciences
diplômé d'études supérieures
maître-assistant des Facultés
ancien élève de l'Institut des Hautes Etudes politiques, économiques et sociales

Il a choisi comme suppléant :

Claude SERRES



43 ans, marié, 3 enfants
chef d'entreprise commerciale et industrielle
conseiller municipal d'Agen
animateur d'organismes à vocation économique

- ► Pour le droit au travail
- ► Pour le pouvoir régional à Agen-Nérac
- ► Pour une fiscalité plus juste
- ► Pour la parité économique et sociale aux agriculteurs
- ► Pour le changement dans l'ordre
- ► Pour éviter l'aventure marxiste

Votez J.-P. MAITRE-C. SERRES

VOTEZ RÉFORMATEUR